

**Saint-Martin.** L'association Agir pour la Crau opposée au grand éolien, parle de bonne conscience de la commune. Accusation qui attise la colère du maire.

## Le vent de la discorde

■ Le schéma régional éolien (SRE) vient d'être adopté par le Préfet le 28 septembre dernier. Inscrit dans le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, le document concerne le développement de l'éolien terrestre en PACA.

Saint-Martin-de-Crau qui possède un parc de 9 éoliennes pour une puissance nominale totale de 7,2 MW au lieu-dit Mas de Leuze, serait choisie comme « zone préférentielle de développement du grand éolien ». Ce choix est contesté par Agir pour la Crau. L'association environnementale estime que la commune veut « se racheter une bonne conscience » alors qu'elle massacrerait « des millions de mètres carrés chaque année sous le béton, qui défonce la Crau à coup d'entrepôts. »

Le développement du parc actuel n'effacerait en rien « les atteintes portées » aux terres agricoles et à l'habitats d'espèces protégées « régulièrement menée sur ce territoire ». L'association Agir pour la Crau illustre cette situation, avec un projet de 100.000 m<sup>2</sup> d'entrepôts sur près de 27 hectares à moins de 300 mètres des éoliennes, qui serait en cours de validation. Selon elle, il n'existe pas de véritable politique de développement durable dans laquelle pourrait s'inscrire le déploiement d'une ZDE. Sans compter le fait que l'éolien fait l'objet aujourd'hui de vives critiques sur son efficacité, selon Agir pour la Crau.

### Mensonges

« La commune ne massacre pas des millions de m<sup>2</sup> de Crau » réagit hier Claude Vulpian, elle se



Adopté fin septembre, le schéma régional prévoit le développement du grand éolien terrestre.

PHOTO DR

développe sur les surfaces prévues de longue date et qui représentent moins de 3% de ses 21.600 hectares.

« Saint-Martin de Crau reste l'une de plus grandes communes agricoles de France. « Première en surface de prairies, en nombre d'ovins et bovins, en tonnage de pêches et de nectarines et première du département en matière de terres agricoles » précise le maire socialiste.

« S'adonner à la critique politique peut être constructif lorsque l'on dit la vérité et ce n'est pas le cas d'Agir pour la Crau » soutient le président d'ACCM, énumérant la

liste des actions pour la Crau et son environnement, « le sauvetage de l'étang des Aulnes face au projet de 2000 logements prévus, la création d'une Zone de protection spéciale (ZPS) et d'une zone spéciale de conservation (ZSC), comme la création d'une réserve naturelle de 8.000 ha dont 6.000 sur St Martin ». Le maire y ajoute la mise en œuvre de l'un des quatre premiers Natura 2000 de France regroupant près de 50.000 ha, dont l'Etat lui a confié « la Présidence du comité de pilotage, après avoir été mis en place par des Saint-Martinois ».

Aussi, les membres de l'association créée « seulement » depuis juin 2011, « qui ne savent rien du territoire communal et n'ont rien fait parce que tout a déjà été fait, ne peuvent juger qu'impartialement notre commune si ce n'est dans un esprit critique systématique et sans fondement » assène Claude Vulpian. « Alors utiliser le schéma régional pour asseoir leur critique, alors que St Martin de Crau a été l'une des premières communes en Paca à se doter d'un parc éolien, c'est brasser beaucoup d'air pour rien. »